



SNUipp-FSU 65
Ecole Jules Ferry
7 rue André Breyer
6500 Tarbes

Tarbes le 20 juin 2015

Monsieur le Député,

Le SNUipp-FSU 65 vous remercie de lui avoir fait part de l'avancement de vos réflexions concernant le protocole carte scolaire. Il accueille avec intérêt votre volonté de rediscuter la méthode utilisée en cette première année qui n'a garanti à personne -pas plus aux signataires qu'aux autres partenaires de l'Ecole- la transparence nécessaire à tout dialogue démocratique.

Tout d'abord rappelons que si l'utilisation d'indicateurs objectifs peut sembler présenter un caractère maximal de neutralité, le choix des indicateurs à retenir n'est quant à lui jamais neutre. Ainsi, le SNUipp-FSU 65 a plusieurs fois dénoncé auprès de l'inspecteur d'Académie le fait que, sur les fiches signalétiques « Ecole » ne figurait aucun indicateur visant à évaluer le contexte socio économique et socio culturel d'un quartier, d'une commune ou d'un bassin de communes. Dans notre pays devenu si avide de courbes, graphiques et autres camemberts, nous sommes bien persuadés que des indicateurs objectifs de la difficulté sociologique existent. Il nous semble que c'est vous, Monsieur le Député, en tant qu'élu de la République, qui êtes le mieux placé pour demander aux services de la Préfecture de les produire afin qu'ils soient intégrés à ces fameuses fiches « Ecole ».

Ensuite, alors que ce protocole est qualifié de pluriannuel, aucune information concernant l'évolution de l'urbanisation à court ou moyen terme, les projets d'implantation d'entreprises ou de tout autre facteur pouvant entraîner une augmentation de la population n'apparaît sur ces fiches. Cela ne manque pas de nous interroger fortement.

Enfin, sont demandés uniquement les effectifs des années passées et non les effectifs prévisionnels en tendance pour les années à venir, ce qui nous laisse perplexe.

Le SNUipp-FSU 65 déplore également que les données que les enseignants peuvent faire remonter (difficultés scolaires, nombre d'élèves suivis par les RASED, les services sociaux ou pris en charge par des structure publiques ou privées, nombre d'enfants du voyage, primo-arrivants) ne soient pas intégrés officiellement dans un volet spécifique de ces fiches « Ecole ».

On se prive ce faisant d'informations capitales à un pilotage raisonné de la politique scolaire dans le département.

Nous comptons sur vous pour faire évoluer ces fiches "école" vers plus d'exhaustivité pour qu'elles deviennent de véritables outils de réflexion et d'analyse. En l'état, elles ne

permettent aucun travail de contextualisation et leur indigence pourrait conduire à des décisions absurdes et contre-productives pour la qualité du service public d'éducation

En ces temps de tension extrême où l'on a l'occasion de voir comment la désespérance et le sentiment d'abandon se traduisent dans les urnes, la non prise en compte de l'explosion des inégalités et le renoncement au rôle régulateur des services public risque d'amplifier encore ces sentiments.

Le SNUipp-FSU 65 tient à rappeler qu'entre 2000 et 2015, les Hautes Pyrénées ont perdu 122,5 postes pour 144 élèves supplémentaires. La demande du CDEN a toujours été que soit mis en place un plan de rattrapage exceptionnel pour l'Académie de Toulouse. Or, de plan de rattrapage, il n'y aura pas.

En échange, vous avez obtenu - et de haute lutte, nous le savons- un protocole. Ne nous voilons pas la face : c'est ce qu'on appelle un moindre mal. Mais, en cette première année, là où on nous promettait transparence, lisibilité, sérénité, on n'a jamais vu communauté éducative plus bousculée. Opacité et incertitude ont primé. Le soulagement né des déclarations et des promesses lues dans la presse, ont très vite laissé place aux habituelles angoisses et inquiétudes des périodes de préparation de carte scolaire. Les premières enquêtes, les visites d'écoles par les IEN, le contenu des fiches écoles, tout cela a très vite mis en lumière les objectifs réels de l'Education nationale : regrouper, concentrer, « optimiser », « rationaliser ». Plus personne n'est dupe, quelque soit le domaine professionnel, que derrière se profilent des suppressions de postes et des fermetures de services publics.

Nos responsables gouvernementaux portent au pinacle les modèles éducatifs nordiques, stigmatisent l'école française et ses piètres résultats mais oublient systématiquement que les effectifs de nos classes (22,8 élèves/classe) sont largement au-dessus de la moyenne européenne (19,9 élèves/classe). Les dispositifs innovants mis en avant par le ministère touchent à peine cinq écoles sur le département et ont nécessité la fermeture de 2,5 postes par ailleurs. Positionnés sur des écoles qui avaient avant tout besoin d'une ouverture de classe, ils relèvent plus de la mesure cosmétique que d'une véritable prise en compte de la difficulté scolaire. Comble de l'ironie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a dû user de stratagème pour ouvrir ces postes : à Soues, fermeture d'un poste de PE en maternelle et ouverture d'un 3/4 de poste de PE pour le dispositif « moins de 3 ans » !! Les enseignants et les parents d'élèves ne sont pas suffisamment naïfs pour ne pas voir ce qui leur saute aux yeux.

A ce jour, le compte n'y est pas. Selon les chiffres de notre syndicat, il y aura 464 classes supplémentaires sur le territoire par rapport à la rentrée 2014, alors que dans le même temps les écoles primaires vont devoir accueillir 25 400 élèves de plus, soit une ouverture pour 60 élèves ! on ne peut que déplorer nationalement, mais aussi au niveau académique et départemental, des dotations nettement insuffisantes au regard des besoins de l'Ecole.

Vous comprendrez que dans ces conditions, ce protocole n'apparaisse pas aux enseignants comme un dispositif susceptible de garantir une vraie qualité éducative

dans notre département. La priorité reste donc à nos yeux, la mise en place d'un véritable plan de rattrapage académique et départemental et cela urgemment.

Vous voudrez bien recevoir, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments républicains.

Pour le SNUipp-FSU 65

Les co-secrétaires :

Magali Laborde, Sylvette Le Moal, Claude Martin